



CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DÉCEMBRE 2013 EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil treize, le neuf décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Nancray s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MARTIN, Maire.

PRÉSENTS : Mmes et MM. Valérie CASSARD - Jean-Marc DESCHAMPS - Stéphane DODANE - Barbara KURTZMANN - Patrick LAMBERT-COUCOT - Josette LANGUEBIEN - Jean-Pierre MARTIN - Mohamed ROD - Daniel ROLET - Stéphane SAUCE - Jean-Marie TRIPARD.

EXCUSÉ : M. Jérôme NICOLET.

ABSENTES : Mmes Nadine BROSSARD - Anne DESSIRIER.

POUVOIR : M. Jérôme NICOLET à M. Daniel ROLET

Mme Valérie CASSARD a été nommée secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Jean-Pierre MARTIN explique au conseil municipal sa décision de ne pas poursuivre ses fonctions d'élu après ce mandat. Il retrace son parcours depuis 25 ans et, plus particulièrement, les postes et responsabilités qu'il a eus depuis qu'il est Maire, soient 17 années de mandat à Nancray, plus les nombreuses missions « annexes » à la C.A.G.B., au SIPSCO ou SYBERT, etc.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Daniel ROLET, rapporteur de la « commission assainissement, eau, électricité », communique au conseil municipal les informations principales du rapport 2012 :

- consommation moyenne pour un ménage de deux adultes et deux enfants : 180 litres d'eau par jour, par personne, par an, soit 120 m³ ;
- rendement du réseau : environ 4 millions de litres, dont 1 million du aux fuites ;
- branchements en plomb : il ne reste plus que ceux qui sont dans les anciennes maisons ;
- montant des créances non réglées : 2 094 € ;

- sur 29 analyses bactériologiques réalisées « au-dessus de l'eau », 3 ont été insatisfaisantes et suivies d'une contre-analyse ;
- le château d'eau de Nancray, rue du Musée, a une capacité de stockage de 200 m³ environ, ce qui correspond à une journée de stockage, l'eau ne stagne jamais et il est régulièrement nettoyé ;
- l'eau provient des nappes phréatiques dont le niveau est toujours stable ; des contrôles sont également réalisés régulièrement ;
- une visite des stations de pompage est proposée au conseil municipal.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur de la commission « assainissement – eau – électricité » et en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable en 2012 établi par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue.

Ce rapport annuel est mis à la disposition du public au secrétariat de mairie.

Demande de concession d'occupation de terrain par l'A.C.C.A. Saint-Hubert de Nancray

La Maire expose à l'assemblée qu'il a été saisi d'une demande de concession d'occupation de terrain permettant l'implantation d'une culture à gibier par l'A.C.C.A. Saint-Hubert de Nancray, représenté par M. Joël DEGOUT, Président, demeurant 9 rue de Vaucenet – 25360 NANCRAÏ.

Ce terrain se situe en forêt communale de Nancray, relevant du régime forestier, parcelle forestière n° 10, lieu-dit La Côte.

Après avoir entendu lecture de la demande de concession de l'A.C.C.A. Saint-Hubert de Nancray et l'avis de l'Office National des Forêts,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise :

- l'A.C.C.A. Saint-Hubert de Nancray, pétitionnaire, à implanter une culture à gibier dans la parcelle n° 10 de la forêt communale de Nancray pour une durée de six années commençant le 1^{er} janvier 2014 ;
- le Maire à signer la convention de concession et toute pièce relative à ce dossier.

Point sur l'avancement des travaux de réhabilitation de l'Espace du Vaizot

A la suite de la défaillance de l'entreprise DURAND, titulaire du marché, l'entreprise AGIBAT a repris les travaux de bardage et d'isolation qui ont commencé début décembre pour une durée de neuf semaines environ.

L'entreprise FLOORCOLOR doit reprendre les sols de la grande salle du Vaizot, suite au problème constaté sur la résine.

Création d'un service commun « Conseil en Energie Partagé » entre la C.A.G.B. et ses communes membres

Daniel ROLET rappelle que la commune de Nancray avait accepté de participer à un diagnostic des éclairages des installations publiques. Le résultat de cette étude, concernant 18 communes membres, a été communiqué le 6 décembre dernier. En adhérant au « Conseil en Energie Partagé », Nancray pourra participer aux réunions et recevoir les comptes-rendus des communes qui ont déjà accepté d'arrêter l'éclairage public de 23 h 00 à 6 h 00. A ce jour, Gennes, Grand-Fontaine, Pouilley-Vignes..., ont réduit leur facture d'électricité de 30 à 40 %. L'ensemble des habitants est plutôt satisfait et il n'y a pas eu plus d'actes de vandalisme ou de délinquance.

Si Nancray adoptait cette mesure, des économies de l'ordre de 7 500 € pourraient être réalisées chaque année.

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'adhérer au service commun entre la C.A.G.B. et ses communes membres et désigne M. Stéphane DODANE, conseiller municipal, « Référent Energie ».

Nouveaux rythmes scolaires

Josette LANGUEBIEN présente le travail de la commission « rythmes scolaires » qui s'est réunie le 30 novembre dernier. Elle rappelle l'objectif de la réforme qui doit être mise en place en septembre 2014. Elle énumère les ressources et les moyens dont dispose déjà la commune de Nancray et présente la composition du Comité de Pilotage qui travaillera sur ce dossier. A la suite de la présentation du calendrier proposé par la commission, le Maire valide :

- le planning à mettre en place d'ici la fin de l'année 2013 ;
- l'organisation d'une réunion avec les Francas et la commission « rythmes scolaires » ;
- l'arrêt d'une date de réunion avec le Comité de Pilotage.

Questions diverses

- Vol de cuivre rue du musée : préjudice de 740 € pour la commune. Le Maire a déposé plainte.
- Vol de cuivre Combe Saint-Vallier pour la troisième fois.
- Demande de diminution du temps de travail d'un employé communal à compter du 1^{er} janvier 2014 (il sera présent tous les matins de 7 h 30 à 12 h 00).

Tour de table :

Daniel ROLET annonce le versement par :

- la Préfecture du fonds de compensation de la TVA soit 180 039 € ;
- la C.A.F. de 58 873 € correspondant à l'emprunt à taux zéro. Il reste 59 203 € à percevoir ; un rendez-vous sera à programmer quand toutes les factures auront été reçues.

Jean-Marc DESCHAMPS fait état des points vus par la commission « sécurité » :

- Problèmes de stationnement devant le groupe scolaire où les parents ne respectent pas les consignes d'interdiction malgré les rappels réguliers.
- Réalisation au printemps 2014 d'une piste cyclable à double sens rue de Vaire du n° 5 au 9.
- Une réunion de la commission « sécurité » sera programmée dans la 2^{ème} quinzaine de janvier.

Prochain conseil municipal : 27 janvier 2014 à 19 h 00.





Vœux du Maire

Le Maire présentera ses vœux à la population le samedi 4 janvier 2014 à 11 h 00.

Nous vous donnons rendez-vous à l'Espace du Vaizot. C'est avec plaisir que le Maire et son Equipe Municipale vous accueilleront à cette manifestation et à l'apéritif-cocktail qui suivra.





➤ HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Le secrétariat de mairie sera fermé les lundi 23, mardi 24 matin, vendredi 27 décembre.

➤ TÉLÉTHON

De nombreuses manifestations se sont déroulées pour le Téléthon le 6 décembre dernier qui ont généré **831 € de dons**.

Un concert de Noël au profit du Téléthon se déroulera à l'église de Naisey-les-Granges le 21 décembre à 20 h 00.

➤ LIGUE CONTRE LE CANCER

La Ligue Contre le Cancer – Comité du Doubs – a le plaisir d'annoncer que **la collecte organisée dans notre village a permis de rassembler la somme 6 383 €**. Elle remercie vivement la générosité des donateurs et le dévouement de ses bénévoles.

➤ REPAS PAROISSIAL :

Comme chaque année, vous êtes invités à vivre un moment de partage et d'amitié à l'occasion du **repas paroissial**. Nous nous retrouverons le **dimanche 26 janvier à midi à la salle de convivialité René Tatu** autour d'une choucroute garnie.

Au cours du repas aura lieu le tirage de la **tombola**. Les **personnes qui désirent offrir un lot** peuvent **le faire parvenir à Angèle REMY** (7, rue de la Corvée).

Le **bénéfice de cette journée** sera envoyé au **Père Maurice PIQUARD, missionnaire à Port-aux-Princes, en Haïti**. Il est toujours très touché par notre geste de solidarité qui va l'aider à accomplir sa mission et à la reconstruction de son école dans le bidonville de la Croix aux Prés.

Vous pouvez **réserver vos places** auprès de :

- **Angèle REMY – tél. 03.81.55.21.53.**
- **Michel MONNIN – tél. 03.81.55.21.76.**

➤ ASSOCIATION DES DONNEURS DU SANG

L'association des donneurs du sang de Bouclans et Saône vous informe que les **collectes de sang en 2014 auront lieu les 29 janvier, 26 mars, 19 juin, 10 septembre et 19 novembre.**

2014 sera une année importante pour cette association puisqu'elle fêtera ses **40 ans d'existence.** A cette occasion, une **assemblée festive sera organisée en automne** où de nombreuses récompenses seront distribuées aux bénévoles qui œuvrent depuis 40, 30 et 20 ans.



*Le Maire et le Conseil Municipal
vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.*



Le Comité des Fêtes de NANCRAY
Organise (depuis 2006)



Le BRÛLE SAPIN de NOËL

Le SAMEDI 11 JANVIER 2014

A partir
De 18H30

- * Ne jeter plus votre Sapin de Noël
- * Venez plutôt le brûler sur la place du Village
- * Dans la bonne humeur.

A cette occasion, le Comité des Fêtes offrira pour les petits et les grands :

- * Vin chaud (*)
- * Chocolat chaud
- * Galette des Rois



*Les dons récoltés au cours de cette manifestation seront reversés au profit de la fondation
MIRA France Chien guide d'aveugle siège social national à Besançon*

(*) L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.